



## MENTION

# METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2e DEGRE

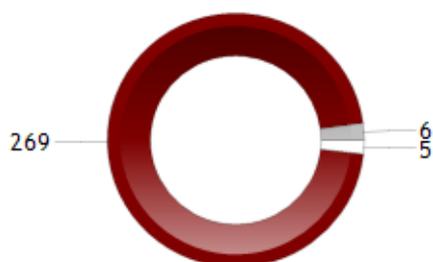
## — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

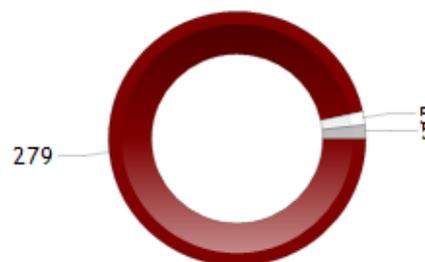
Nombre de réponse(s) : 280

Situation professionnelle au 1er décembre 2020, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 289



Taux d'insertion  
à 18 mois : 98%  
à 30 mois : 98%



■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

## — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Enseignant de français à distance
- Professeur génie industriel bois
- Professeur de mathématiques
- Professeur lettres-anglais en lycée professionnel
- Professeur de maintenance
- Professeur de français
- Professeur d'économie gestion
- Enseignant d'EPS
- Professeur de SVT

## — SATISFACTION —

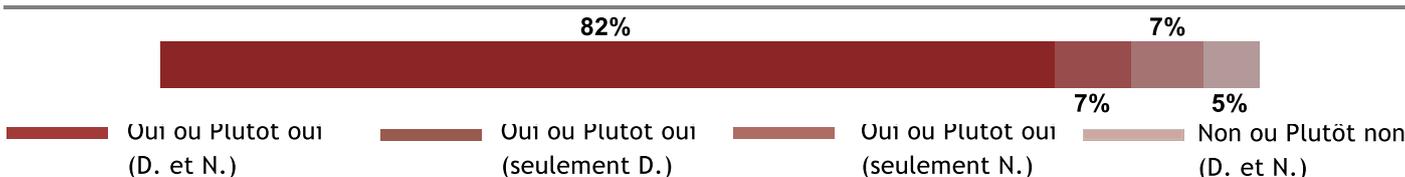
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 245



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 245



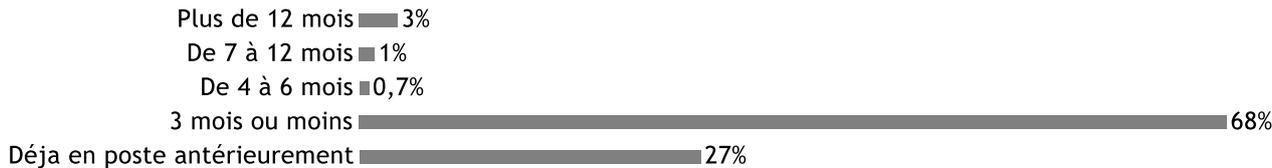
## — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 256

- Concours de la fonction publique 84 %
- Candidature spontanée 7 %
- Relations personnelles ou professionnelles 3 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 2 %
- Suite à un stage 1 %
- Cabinets de recrutement / chasseur de tête 1 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 268



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 267



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

Nombre de réponse(s) : 268



Cadre    Technicien    Employé

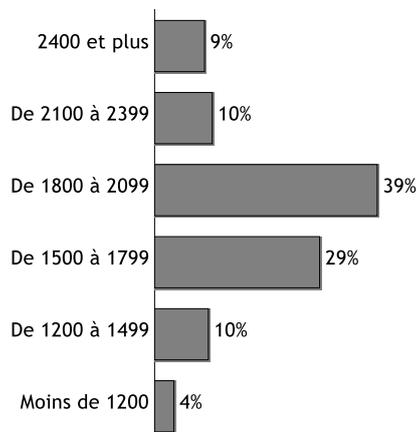
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 267



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 218



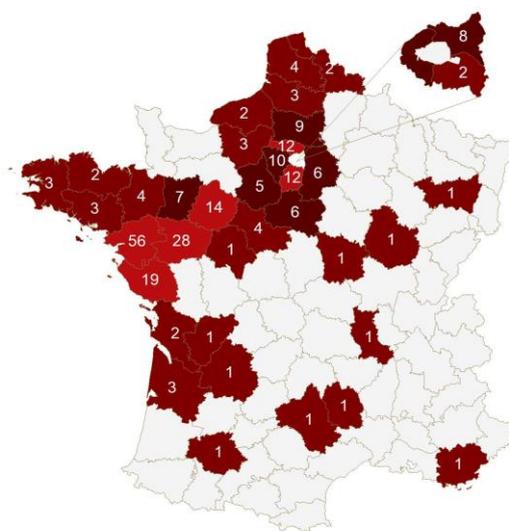
**Salaire médian : 1800 euros**

**Salaire moyen : 1844 euros**

**Définition de l'INSEE :** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 259



**Emplois à l'étranger: 6**